

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

189975

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12050

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

filali ansari hajar

Date de naissance :

06/06/1982

Adresse :

57 Boulevard Anoual quartier des Hôpitaux

Tél. :

0661439393

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin



Date de consultation : 13/12/2023

Nom et prénom du malade : n° FILALI ANSARI Hajar Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Femmes

en vtro

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

filali ansari hajar

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
13/12/23	Voir la facture ci-joint		9.500,-	CLINIQUE L'HERMITAGE 35, Bd Annibal-Casablanca Tél: 0522 86 55 66 Fax: 0522 86 55 77

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
13.12.2023	Voir la facture	6.509,-	Laboratoire G Lab Accusé Document Casablanca 93, Boulevard Annibal Casablanca 16/03/22 86 00 18 Ref: 1633691 1063 D4
	12.12.23	B79.0	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX	
				MONTANTS DES SOINS	
				DEBUT D'EXECUTION	
				FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552		
	D	00000000	00000000		
	B	35533411	11433553		
	G				
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552		
	D	00000000	00000000		
	B	35533411	11433553		
	G				
	DATE DU DEVIS				DATE DE L'EXECUTION
	H	25533412	21433552		
	D	00000000	00000000		
	B	35533411	11433553		
	G				
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION
	H	25533412	21433552		
	D	00000000	00000000		
	B	35533411	11433553		
	G				



Centre de Biologie Médicale

Docteur Mounir Filali : Pharmacien Biogiste - Cytogénéticien - Biogiste de la Reproduction

Casablanca le 13/12/2023

A l'attention de : Mme FILALI ANSARI HAJAR

FACTUREN° : 23A179/01

Acte	Prix TTC	Total TTC
Fécondation In Vitro	6500.00	6500.00 DH





CENTRE DE FERTILITÉ L'HERMITAGE
مركز لارميطاج للخصوبة

Compte rendu de la tentative de FIV / ICSI

N° DOSSIER : 23A179

N° TENTATIVE : 1

Madame : FILALI ANSARI HAJAR
DDN : 06/04/1982

Monsieur : IBRAHIM AHMED
DDN : 14/03/1974

Voici le compte rendu de votre tentative à la procréation médicalement assistée du 13/12/2023

Stimulation :	<ul style="list-style-type: none">▪ Protocole de stimulation : Antagoniste▪ Analogue de la Gn-HR :▪ Gonadotrophine :▪ Dose totale de FSH : UI▪ Durée de stimulation : jours
Déclenchement d'ovulation	Le 11/12/2023
Origine du sperme	<input checked="" type="checkbox"/> Ejaculat <input checked="" type="checkbox"/> Frais <input type="checkbox"/> Testiculaire <input type="checkbox"/> Congelé
Nombre d'ovocyte recueillis :	2 Ovocytes MII Le 13/12/2023
Nombre d'embryons obtenus:	2 Embryons dont : <ul style="list-style-type: none">▪ 1 Embryon transféré à J2▪ 1 Embryon congelé à J3

Signature

Médecin traitant

Dr M. BENJELLOUN

Biogiste

Dr. FILALI Mounir
Directeur de l'unité de PMA
CLINIQUE L'HERMITAGE
Tél : 05 22 86 47 99

Diplôme en procréation
médicale assistée (PMA)
PARIS

Diplôme en chirurgie
coelioscopique
de l'Université Victor
Segalen - Bordeaux

Ex Médecin de la maternité
de l'Hôpital Hassan II

Ancien Spécialiste
attaché à la maternité
Universitaire
Souissi - Rabat

Accouchement
Chirurgie gynécologique
et mammaire
Infertilité du couple
Cancéologie
Maladie du sein
Ménopause
Infection Sexuellement
Transmissible (IST)
Echographie
Colposcopie
Coelioscopie
Hystéroskopie

Dr Majid BENJELLOUN

Gynécologue - Obstétricien

Casablanca, le :

11 DEC. 2023

Nom et Prénom : *Dr. Hajar ANGARI HAJAR*

- VDPL - TDM
- Semigr. - Ver. B-c
- HIV .



Dr. Majid BENJELLOUN
Gynécologue - Obstétricien
ANOUAL CAPITAL Center 213 entre C et 416 entre A
Angle Bd Abdelmoumen et Bd Anoual Elg 5
N° 24 au Dessus de Carrefour Casablanca
Tél 0522 86 3 87 Urgence 06 61 66 30 33

Nom et signature du prescripteur :

ANOUAL CAPITAL 213 entrée C et 416 entrée A, Angle Bd Abdelmoumen et Bd Anoual
5ème étage N°24 au dessus de CARREFOUR - Casablanca

رقم 213 مدخل C و 416 مدخل A زاوية شارع عبد المؤمن وشارع أنوال
الطابق الخامس رقم 24 فوق كارفور - الدرا البيضاء

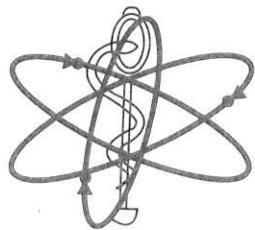
Tél : +212 522 86 30 87 / 08 08 31 14 09 / +212 661 66 30 33

E-mail : cabinet.benjelloun@gmail.com / benjelloun.majid@yahoo.fr

Dr Majid Benjelloun Gynécologue / Facebook

Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
Biologie Moléculaire
Biologie Spécialisée
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prénatal



لَا نَوَالْ

Docteur Jamal FEKKAK
Radio-biologiste
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Mme Hajar FILALI ANSARI

Né(e) le : 06-04-1982

Dossier N° : 2312120042

Date de l'examen : 12-12-2023

Prélevé le : 12-12-2023 12:12 en interne

Édité le : 12-12-2023

DR : Dr Majid BENJELLOUN

Adresse :

Page 1 / 1



ACCREDITATION

N° 8 3245

Porté disponible sur

www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

SEROLOGIE INFECTIEUSE

Echantillon primaire : Sérum

NEGATIF

Anticorps anti-HCV [AC]

(ECLIA - COBAS 6000® Roche)

Indice

Négative: $I < 0,9$

Douteux : $0,9 < I < 1$

Positive: $I > 1$

0.044

Sérologie HIV Ac/Ag [AC]

(Immunoluminescence-CLIA - Cobas 6000-Roche)

Indice

Commentaire

Négative: $I < 0,9$

Douteux : $0,9 < I < 1$

Positive: $I > 1$

NEGATIF

0.262

Antigène HBS [AC]

(ECLIA - COBAS 6000® Roche)

Indice

Négative: $I < 0,9$

Douteux : $0,9 < I < 1$

Positive: $I > 1$

NEGATIF

0.441

TPHA

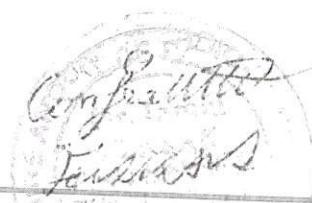
(Hémagglutination)

Négative

VDRL

(RPR -Carbon BioSystems)

Négative





CLINIQUE L'HERMITAGE
35, Bd Aouad-Casablanca
Tél: 0522 86 55 66 Fax: 0522 86 55 77

DR. GOULLAL Mohamed

PATIENT :

Mme FILALI ANSARI Hajar

HONORIARES :

300,00
(TROIS CENTS DIRHAMS)



CLINIQUE L'HERMITAGE
35, Bd Aouad-Casablanca
Tél: 0522 86 55 66 Fax: 0522 86 55 77

DR. BENJELLOUN Majid

PATIENT : Mme FILALI ANSARI Hajar

HONORAIRES : 7 500,00
(SEPT MILLE CINQ CENTS DIRHAMS)

Majid BENJELLOUN
Gynécologue, Obstétricien
713 Entrée C, 416 Loppee A, Angle 8
Abdelmoumen, Tel Bd. Abdoual Elg 5 N 24
286 30 87



PATIENT : Mme FILALI ANSARI Hajar
 SEJOUR : Du 13/12/2023 au 13/12/2023

FACTURE : 202301571
 DU : 13/12/2023

Etablie par : N. Nadia

CLINIQUE

Prestation	Quantité	Prix Unitaire	Total
FRAISCLINIQUE	1	1 700,00	1 700,00
TOTAL CLINIQUE			1 700,00

ENCAISSEMENT COMPTE AUTRUI

Prestation	Quantité	Prix Unitaire	Total
DR. BENJELLOUN Majid	1	7 500,00	7 500,00
Honoraire DR. GOULLAL Mohamed	1	300,00	300,00
TOTAL AUTRUI			7 800,00

Arretée la presente facture à la somme de NEUF MILLE CINQ CENTS DIRHAMS

L'article 6 de la loi de finances (L.F.) n° 100-14 pour l'année budgétaire 2015, promulguée par le dahir n°1.14.195 du 1er rabii I 1436 (24 décembre 2014) relative aux droits de timbres

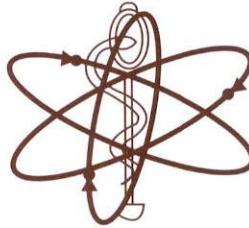
PATIENT
TOTAL TTC

9 500,00



Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
 Biologie Moléculaire
 Biologie Spécialisée
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prénatal



لَا نُوَال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 2312120042

Mme Hajar FILALI ANSARI

Demande N° 2312120042

Date de l'examen : 12-12-2023

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	Sérologie Syphilis	B50	B
	Sérologie Syphilis	B20	B
	Sérologie Hépatite C	B300	B
	Ag HBS	E250	E
	Sérologie HIV Ac/Ag	E300	E

Total des B : 370

TOTAL DOSSIER : 1060 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille soixante dirhams DH

